CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AVICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE PUY-DE-DOME

Cette fiche témoignage a été réalisée par trois étudiantes de VetAgro Sup dans le cadre du projet “Changement Climatique : comprendre et agir !” commandité par Bio 63 sur l’année 2019-2020.

Elle s'appuie sur :
- les résultats d'un **sondage** diffusé aux contacts de Bio 63 en novembre 2019 sur les pratiques d'adaptation ou de moindre contribution au changement climatique (Émeric Deraëdt - Ferme du Mont Celley),
- le **témoignage** d'une éleveuse adhérente de Bio 63, enquêtée de façon semi-directive sur ses pratiques en lien avec le changement climatique.

© Pixabay

PRESENTATION DE L’EXPLOITATION

LA FERME DES RAUX

(Chantal Gascuel)
En bio depuis 2003 sur 80 ha
2 UTH → passage à 5 UTH en 2020

Focus sur l'atelier volailles de chair :

- Volailles fermières élevées en plein air (mention Nature & Progrès),
- Poulets à cou nu, pintades, canettes et oies pour la fin d'année,
- Durée d'élevage de 16-17 semaines (24 pour les oies)

Débouchés :

Vente directe des volailles prêtes à cuire auprès de leurs clients et sur commande.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Notre entretien a permis de mettre en avant plusieurs pratiques clés pour adapter sa production de volailles au changement climatique.

Choix d'une race rustique

Présent sur la ferme depuis 25 ans, **le poulet à cou nu,** de part sa croissance lente, assure une viande de qualité et est également **très résistant** (seulement 2% de pertes hors prédation). Cette race est donc en parfaite adéquation avec l'élevage fermier bio. Pour assurer la bonne santé de leurs volailles, le couple Gascuel (Chantal et Jean-Sébastien) pratique une **prophylaxie efficace**. Appliquée dès le premier jour sur les poussins, sous forme de granules homéopathiques à dilution basse (5CH) dans l'eau de boisson puis une préparation à base d'origan-girofle pendant 4 jours à des âges précis (12,30 et 50 j) suivi d'une préparation à l'ail-origan pendant 3 jours et une fois par mois. Cette méthode leur **assure un très faible taux de mortalité** (2%) influencé par la prédation (jusqu'à 40% lors du passage de renards). En raison de la hausse des températures, le développement de parasites peut être favorisé tandis que le système immunitaire des volailles s'affaiblit, d'où l'**importance de veiller à la santé des animaux et aux conditions d'élevage** afin d'éviter des baisses de productivité.

ATTENUATION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comme l'illustre ce témoignage, la réduction de son empreinte carbone peut s'effectuer sous différentes approches : en privilégiant le local, en produisant soi-même ses aliments destinés aux animaux, etc.

Minimisation des transports

Les poussins sont achetés à 1 jour auprès d'un fournisseur de volailles (EARL Defretière) se trouvant à Blomard dans le département de l'Allier (~ 70 km de l'exploitation). C'est également dans l'Allier que les volailles sont abattues puisque l'**Association d'abattage de volailles fermières d'auvergne** (AAVFA), dont Jean-Sébastien et Chantal font partie, **a repris** en 2017 **un abattoir** à Gannat approuvé par les services vétérinaires. C'est un **outil de proximité** qui se situe à 40 km de l'exploitation et dont la **gestion est plus pratique** malgré la non standardisation des volailles. Cet abattoir est mis en route une fois par semaine par les agriculteurs eux-mêmes qui travaillent sur la chaîne. Chacun d'entre eux est ensuite rémunéré. En moyenne, 800 volailles/jour (professionnels et particuliers compris) sont abattues. Les volailles sont ensuite **vendues directement à la ferme** (~ 200 par mois).

Une certaine autonomie fourragère

Le blé et le triticale produits sur la Ferme des Raux sont **valorisés par les volailles.** Que ce soit **dans leur alimentation** où les graines germées de triticale constituent une partie de leur ration (1 t/lot), ou bien **dans leur litière**, composée de paille de blé.

Séquestration du carbone

L'élevage plein air des volailles s'accompagne de **parcours toujours en vert.** Cela contribue donc à stocker le carbone dans le sol.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Une seconde vie pour les déchets de l'industrie avicole ?

Chaque année, l'Union Européenne produit 13,1 millions de tonnes de viande de volaille, avec une production estimée à 3,1 millions de tonnes de déchets de plumes en 2018. **La majorité de ces déchets sont mis en décharge, incinérés** ou, pour une petite partie, transformés en aliments pour animaux à faible valeur nutritionnelle. Sachant qu'en France l'incinération des déchets émet chaque année l'équivalent en CO2 de 2,3 millions de voitures et que leur mise en décharge représente environ 16% des émissions de méthane, ces rejets non seulement constituent une source de pollution mais contribuent également au réchauffement climatique. C'est pourquoi il s'agirait de limiter l'empreinte carbone en réutilisant ou recyclant ces matériaux au lieu de les détruire. Face au manque de méthodes de valorisation, le projet KARMA2020 financé par l'Union Européenne s'est mis en place. Celui-ci vise à l'**exploitation de ces plumes pour la production de matières premières** destinées à la fabrication industrielle ainsi qu'**au développement de produits pour diverses applications**, telles que la kératine hydrolysée pour les bioplastiques, les revêtements ignifuges (c'est-à-dire incombustibles, pour prévenir l'incendie) ou encore les résines thermodurcissables.

Comment imaginait-on la filière avicole européenne de 2025 ?

En 2010 sont publiées les **perspectives d'avenir pour l'aviculture** en Europe à l'horizon 2025. Ce sujet fut étudié par l'institut de recherche INRAE ainsi que l'institut technique de l'aviculture ITAVI afin d'éclairer les choix stratégiques des acteurs de cette filière. Parmi les quatre scénarios proposés, l'un décrit **une filière animée par le développement durable**. Ainsi, l'Europe de 2025 fait le choix de **privilégier une production agricole de qualité** sur son territoire en accord avec la préoccupation importante des consommateurs pour leur alimentation. Ces derniers, qui mangent en moyenne moins de viande, **privilégient les produits bruts et la qualité**, celle-ci étant d'ailleurs fréquemment perçue comme associant santé, respect de l'environnement et du bien-être animal. S'est alors développée une filière avicole européenne dynamique ayant **amélioré son bilan carbone, adapté ses processus de production** pour réduire les pollutions et les émissions de gaz à effet de serre tout en **respectant** les normes en matière de **bien-être animal.** 10 ans plus tard, ce scénario pourrait bel et bien se réaliser au vu des similarités avec le contexte de 2020.

Quels sont les liens inter-productions ?

Arboriculture

Une production fruitière ou de bois d'oeuvre combinée aux parcs à volailles pourrait fournir de l'ombre aux animaux (**bien-être**), préserver la fraîcheur et l'humidité des sols bénéfique à la pousse de l'herbe mais aussi équilibrer ravageurs et auxiliaires. Les arbres favoriseraient également le **stockage du carbone.**

Aviculture

Maraîchage & grandes cultures

L'intégration de cultures permet d'avoir une **source d'aliments** pour les animaux produits sur la ferme, tout en entraînant une **diversification** des productions.

Bibliographie

- Cniid : Centre national d'information indépendante sur les déchets, 2014, Déchets et climat : quel rapport ? http://cniid.org/Dechets-et-climat-quel-rapport,53. (page consultée le 24/03/20)
- « Comment donner une nouvelle vie aux déchets industriels avicoles et vinicoles | News | CORDIS | Commission européenne. » 2018. https://cordis.europa.eu/article/id/124179-how-to-give-new-life-to-poultry-and-wine-industry-waste/fr. (page consultée le 19/02/20)
- Djamessi, F.-K., Le réchauffement climatique réduit la production aviaire, SciDev.Net Afrique Sub-Saharienne. Juin 2017. http://www.scidev.net/index.cfm?originalUrl=/afrique-sub-saharienne/elevage/actualites/rechauffement-climatique-reduit-production-aviaire.html& (page consultée le 20/02/20)
- Jez C., Beaumont C., Magdelaine P., 2010. La filière avicole française à l'horizon 2025. Une prospective INRAITAVI. Inra Prod. Anim., 23, 379-390.

Plaquette réalisée par Alice Durand-Roger, Colette Copin et Léonie Leverger, étudiantes en troisième année à VetAgro Sup

Si vous souhaitez en apprendre davantage ou si vous avez des questions, vous pouvez contacter Bio 63.

Bio 63
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière

Solenn Brioude, Animatrice circuits courts, restauration collective, promotion, volailles
04 73 44 45 28 - 07 89 41 88 75
solenn.bio63@aurabio.org

VetAgro Sup

BIO 63
Les Agriculteurs BIO du Puy-de-Dôme